

ANALYSE DE RISQUES ET DOCUMENT UNIQUE

SE METTRE EN CONFORMITE : REALISER LE DOCUMENT UNIQUE DE SON ENTREPRISE

Le document unique est obligatoire dans toute entreprise employant au moins un salarié. En cas de contrôle, la contravention est de 1 500 € (3 000 € en cas de récidive) s'il n'est pas réalisé ou tenu à jour.

Objectifs et compétences visées	<p>Créer ou mettre à jour son document unique et l'utiliser comme un outil de pilotage Santé-Sécurité, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.</p> <p>Compétences professionnelles visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser ou mettre à jour son document unique d'évaluation des risques professionnels. - Mettre en place et piloter le plan d'actions sécurité de l'entreprise
Pré-requis	<p>Avoir un document unique à créer ou mettre à jour (entreprise ayant au moins un salarié).</p> <p>Si visio : prévoir un ordinateur et une connexion internet</p>
Durée Lieu	<p>7 heures / 1 jour(s)</p> <p>7 heures réparties sur 3 séances dans les locaux de la CCI à Chambéry, en entreprise et par visioconférence</p>
Tarif Financements possibles	<p>590,00 €</p> <p><i>(non assujetti à la TVA)</i></p> <p>AIF , Plan de formation , Financement employeur , Financement individuel</p>
Public	<p>Entreprises , Dirigeants d'entreprise , Salariés</p> <p>Toute entreprise d'au moins 1 salarié dont le document unique serait manquant ou non mis à jour (ayant plus d'un an ou non mis à jour suite à une évolution significative dans l'établissement).</p> <p>Personne en charge de la création ou de la mise à jour du document unique (salarié ou dirigeant).</p>
Organisation de la formation	<p>Groupe/ Cours collectif/ Atelier , Suivi Individuel</p>
Moyens et méthodes pédagogiques	<p>Formation alliant théorie et cas pratiques afin de s'adapter au cas de chaque stagiaire.</p> <p>L'alternance de séances collectives et individuelles permet au stagiaire de prendre le temps d'appliquer à son entreprise les notions vues en collectif et de se faire accompagner dans cette mise en pratique.</p> <p>Un quiz en début et fin de formation, ainsi que la réalisation effective du document unique de l'entreprise et de son plan d'actions permettent de s'assurer de l'efficacité de la formation et de l'atteinte des objectifs.</p>
Modalités d'évaluation	<p>Outils de positionnement internes</p> <p>Evaluation continue sur l'ensemble de la session</p>

Modalités de suivi	Emargement
Validation / Certification	Attestation de formation Autres formations continues (initiation et perfectionnement)
Effectif	Mini 3 Maxi 12
Intervenant(e)	Formation animée par un consultant formateur expert dans ce domaine. Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité. (Informations sur le formateur disponibles sur simple demande)
Programme	<p>Une demi-journée théorique donnant les bases de la réalisation du document unique et de la gestion des risques professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment réaliser / mettre à jour le document unique de mon entreprise ? - Quels sont les risques principaux dans mon secteur d'activité et comment y répondre ? - Quels outils ai-je à disposition pour m'aider dans ma démarche ? - Comment intégrer la gestion des risques dans l'entreprise et notamment le risqué COVID ? - En quoi le document unique peut-il être un outil de performance dans l'entreprise ? <p>Une session de 2h en entreprise au commencement de la mise en pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite de l'entreprise et conseils personnalisés - Révision du document unique commencé par le stagiaire - Échange et levée des points bloquants <p>Une dernière session de 2h en visio- conférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision du document unique réalisé ou mis à jour par le stagiaire - Révision de la démarche globale et de la mise en place du plan d'actions - Échange et levée des points bloquants <p>Retours d'expériences</p>
Les +	100% des clients très satisfaits en 2020.
Débouchés et poursuites d'études	Formation MASE
Inscription	S'il s'agit d'une inscription dans le cadre de votre CPF, votre inscription se fera à partir de la plateforme CPF https://www.moncompteformation.gouv.fr
Délai d'accès	Entre une et trois sessions de formation par an en fonction du nombre de personnes inscrites. Inscription prise à minima une semaine avant le début de la formation.
Contact	<p>Maryne Goubert, Responsable pédagogique securite@savoie.cci.fr / 04 79 75 93 88</p> <p>Nathalie Metzen, Responsable administrative formation@savoie.cci.fr</p>

